



# HUNTINGDON

VILLE-CENTRE DU HAUT-SAINT-LAURENT

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1006-2026

Avis est donné par la soussignée de l'entrée en vigueur du « Règlement numéro 1006-2026 établissant le code d'éthique et de déontologie révisé applicable aux élu (e)s municipaux de la Ville de Huntingdon ».

Toute personne peut consulter ce règlement sur le site Web de la Ville de Huntingdon [www.villehuntingdon.com](http://www.villehuntingdon.com), en obtenir copie au bureau de la greffière par intérim situé au 23, rue King, Huntingdon Québec, J0S 1H0, durant les heures d'ouverture ou par courriel à l'adresse: [greffe@villehuntingdon.com](mailto:greffe@villehuntingdon.com)

Donné à Huntingdon, ce 6 mai 2026.

(Original signé)

---

Claudine Beaudin  
Greffière par intérim